



Béziers le, 5 juin 2009
jpg/ev – n° 52 dgs

Raymond COUDERC 
Sénateur-Maire
Président de la Communauté
d'Agglomération Béziers Méditerranée
Professeur d'Université Émérite

Monsieur le Président,

J'ai eu l'occasion par deux fois, lors des réunions publiques de Béziers et de Pézenas, d'exprimer mon avis concernant la ligne à grande vitesse devant la commission que vous présidez.

Le riche débat que vous avez suscité et les nombreux avis qui ont été émis n'ont cependant pas permis de modifier ma réticence face au projet, peu ambitieux, d'une ligne mixte fret/voyageurs, qui présente plus d'inconvénients que d'avantages et n'autorise pas à long terme une solution complète.

Il m'apparaît, en revanche, qu'une autre alternative serait susceptible de conjuguer les volontés exprimées, de concilier les souhaits des uns et des autres et de permettre de déboucher sur une réalisation rapide de la nouvelle ligne.

Le fret ne représente aujourd'hui qu'une faible part de trafic entre la frontière espagnole et la vallée du Rhône. Dans les projections économiques sa part restera d'ailleurs modeste.

Il devrait donc être possible de nous accorder sur une ligne permettant la mixité avec moins de 1,25 % de pente. Dans un premier temps, il serait procédé à une utilisation diurne pour les voyageurs et nocturne pour le fret.

Parallèlement, Réseau Ferré de France ferait l'acquisition d'une double plate-forme permettant à terme de réaliser une ligne fret et une ligne voyageurs contiguës.

Il s'agirait donc d'une réalisation par étapes. Si, par extraordinaire, la part du fret évoluait beaucoup plus vite que prévu, il serait toujours possible d'utiliser la ligne classique pour le surplus, le temps de construire la voie nouvelle sur la plate-forme contiguë à celle supportant les voies LGV alors en activité.

Cette solution présente en outre le grand intérêt d'être à la fois plus supportable financièrement et évolutive, tout en répondant aux légitimes ambitions du Grenelle de l'Environnement.

Je vous remercie de bien vouloir verser cette proposition au dossier et je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Raymond COUDERC

Monsieur Claude BERNET
Président de la Commission Particulière du
Débat Public Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan
Espace Richter Center 3ème étage
80 place Ernest Granier
34000 MONTPELLIER